



Goubé

DANSE ÉTUDES PARIS



Directrice : Jennifer Goubé de l'Opéra de Paris, Chevalier des Arts et des Lettres
Marraine : Claude Bessy de l'Opéra de Paris

CYCLE DANSE-ÉTUDES FORMATION DU DANSEUR / INTERPRÈTE Classe CHAD

**De 9 à 11 cours par semaine
à partir de 13 ans
(Bon niveau requis)**

La section Danse-Études permet aux élèves de se consacrer à la Formation du Danseur/Interprète, tout en étant scolarisés le matin impérativement.

En effet, cette section s'effectue parallèlement à l'année scolaire, 5 ou 6 après-midis par semaine, afin de donner à l'élève un rythme d'étude pluridisciplinaire équilibré.

Au cours du 1^{er} semestre, une réunion parents/professeurs aura lieu afin de faire un bilan du travail de l'élève pour l'aider à progresser et à l'orienter dans ses futures démarches.

ORGANISATION PRATIQUE :

- ⇒ Une audition au tarif de 16€ se fera durant un cours afin de déterminer le niveau de l'élève, en présence de la directrice ou avec l'un des professeurs du Centre de Danse PARIS GOUBE..
- ⇒ Les cours sont obligatoires du lundi au samedi inclus.
- ⇒ La formation sur deux ans, à la fin de la 1^{ère} année, une évaluation aura lieu pour déterminer l'orientation de l'élève.
- ⇒ **Pour constituer le dossier : l'inscription et le règlement intérieur devront être renvoyés, signés et accompagnés IMPÉRATIVEMENT d'un certificat médical d'aptitude à la danse daté de moins de trois mois ainsi que d'une attestation d'assurance.**

TARIF DE LA FORMATION :

- ⇒ Inscription annuelle : 100 € non remboursable
 - ⇒ Frais annuels : 1^{ère} année 4 200 €, 2^e année 4 100€, 3^e année 4 000€.
- Toute année entamée est due dans son intégralité AUCUN REMBOURSEMENT.



Goubé

DANSE ÉTUDES PARIS



Directrice : Jennifer Goubé de l'Opéra de Paris, Chevalier des Arts et des Lettres
Marraine : Claude Bessy de l'Opéra de Paris

PLANNING

Année 20.... - 20...

9 à 11 Cours obligatoires par semaine : les Lundi, mardi, jeudi, vendredi

JOURS	HEURES	DISCIPLINES
LUNDI 2 cours Obligatoires	15h30 à 17h00 17h30 à 18h45	Classique J. Goubé Caractère Igor Goriatchkine
MARDI 2 cours Obligatoires	15h30 à 17h00 17h30 à 18h45	Classique/Pointes J. Goubé Jazz Agnès Coppin
MERCREDI Au choix	14h30 à 15h30	Classique/Pointes J. Goubé
JEUDI 2 cours Obligatoires	15h30 à 17h00 17h30 à 18h45	Classique /Pointes J. Goubé Contemporain
VENDREDI 2 cours Obligatoires	15h00 à 16h30 16h30 à 17h30	Classique Barre au sol
SAMEDI Au choix	12h00 à 13h30 14h30 à 15h30	Classique G. Poggioli Pointes/Variations J. Goubé

NB : Durée des cours 1h, 1h15 ou 1h30.

Cet emploi du temps est indicatif et est modulable en fonction du niveau de l'élève.

La Direction se réserve le droit de modifier le planning ainsi que les professeurs à tout moment de l'année scolaire.

Cours supplémentaire au tarif bourse (16€) en dehors de ce planning et pendant les vacances scolaires.



Directrice : Jennifer Goubé de l'Opéra de Paris, Chevalier des Arts et des Lettres
Marraine : Claude Bessy de l'Opéra de Paris

Règlement Intérieur de la section Danse-études

A signer par les parents et l'élève avec l'inscription

- L'enseignement de la formation est évalué sur 2 années minimum.
- **L'élève doit assister obligatoirement en tenue réglementaire à tous les cours.** En cours d'année un professeur pourra éventuellement demander une tenue supplémentaire.
- **L'élève devra avoir un comportement correct et responsable dans l'enceinte de l'école.**
- Toute absence devra être justifiée. Dans le cas contraire, cette absence sera signalée aux parents des élèves mineurs. Pour les absences de plus de 48h en cas de maladie un certificat sera demandé. Ces absences ne pourront être rattrapées sur les cours des vacances scolaires.
- Le cursus se déroule de Septembre à Juin inclus et les vacances sont identiques aux congés scolaires. Les élèves bénéficient d'un tarif préférentiel sur les cours durant cette période non-comprise dans la formation.
- La préparation à certains concours est possible et sera envisagée avec la Directrice. Cela s'organisera en dehors de la formation et en plus du forfait annuel (cours en petits groupes)
- La direction se réserve le droit de modifier l'emploi-du-temps.
- Droit à l'image : autorisation de filmer ou photographier l'élève dans le cadre des cours et pendant les démonstrations sur scène.
- Les élèves devront veiller à leurs effets personnels. La direction décline toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte de l'établissement.
- Toute dégradation matérielle survenue dans l'école sera sanctionnée et éventuellement indemnisée par ses auteurs.

Signature de l'élève



Goubé

DANSE ÉTUDES PARIS



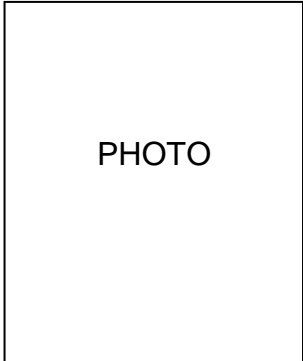
Directrice : Jennifer Goubé de l'Opéra de Paris, Chevalier des Arts et des Lettres
Marraine : Claude Bessy de l'Opéra de Paris

FICHE D'INSCRIPTION DANSE-ÉTUDES

Année 20.... - 20...

NOM :
 PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE :

 TÉLÉPHONE(S) :
 Mère..... Père
 EMAILS :



MODALITÉS D'INSCRIPTION : à l'ordre de « Centre de Danse Goubé »

⇒ Inscription annuelle : 100 € non remboursable

⇒ Frais annuels : 1ere année 4 200 €, 2° année 4100€, 3°année 4000€.

Payables en début de scolarité pour l'année, en une fois ou en déposant 3 chèques lors de l'inscription encaissés en septembre, octobre et novembre.

⇒ Toute année entamée est due dans son intégralité **AUCUN REMBOURSEMENT.**

à remplir par l'école	PRIX	MODE DE PAIEMENT	DATE
INSCRIPTION			
1^{er} paiement			
2^{eme} paiement			
3^{eme} paiement			

Je déclare avoir pris connaissance et approuvé les modalités d'inscription et règlement intérieur des Danse Études, figurant au verso

Date et signature des parents ou du responsable légal :

